



**BECOUCZE**

**Rapport de transparence**



**Becouze**  
Membre indépendant de Crowe Horwath International

**RAPPORT DE TRANSPARENCE**  
à jour au 19 décembre 2011

**Sommaire**

|  |               |
|--|---------------|
| <b>1 - PRESENTATION DE BECOUBE</b>                                       | <b>3 à 5</b>  |
| 1.1 BECOUBE en France  | 3 - 4         |
| 1.1.1 Description de l'entité commissariat aux comptes en France         | 3             |
| 1.1.2 Description du réseau en France                                    | 4             |
| 1.1.3 Description de la gouvernance en France                            | 4             |
| 1.2 Le Cabinet membre d'un réseau international                          | 5             |
| 1.2.1 Description du réseau international                                | 5             |
| 1.2.2 Description de la gouvernance au plan international                | 5             |
| <b>2 - GESTION DES RISQUES</b>   | <b>6 - 7</b>  |
| 2.1 Indépendance   | 6             |
| 2.2 Contrôle qualité   | 7             |
| <b>3 - ACTIVITES</b>   | <b>8</b>      |
| 3.1 Chiffre d'affaires   | 8             |
| 3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du Cabinet | 8             |
| 3.3 Liste des clients DMF (Département des Marchés Financiers)           | 8             |
| 3.4 Liste des clients Etablissements de crédit                           | 8             |
| <b>4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES</b>              | <b>9 - 10</b> |
| 4.1 L'équipe   | 9             |
| 4.2 Les associés   | 9             |
| 4.3 La formation continue  | 10            |

## 1 - PRESENTATION DE BECOUCZE

### 1.1 BECOUCZE en France

#### 1.1.1 *Description de l'entité commissariat aux comptes en France*

- **Création du Cabinet fin 1980** par J.J. BECOUCZE formation Audit (PEAT MARWICK, puis ERNST & YOUNG), rejoint fin 1981 par R. PICARD, puis en 1985 par I. FAUCHER, J.P. MESSIE, en 2001 par S. BERTRAND et en 2004 par L. de SAINT GEORGE. Tous les associés sont issus de l'enseignement supérieur et la plupart d'entre eux ont eu l'expérience d'un Cabinet international avant de rejoindre **BECOUCZE S.A.** La répartition des âges des associés de 39 à 61 ans permet d'assurer l'indépendance du Cabinet de façon pérenne.
- **Activités orientées vers des missions à forte valeur ajoutée**, notamment dans le domaine de l'audit et du conseil.
- **Une équipe de plus de 60 personnes :**  
6 associés, Experts-Comptables, Commissaires aux Comptes, 4 Experts-Comptables diplômés, et 45 collaborateurs dont 16 managers et chefs de mission, une équipe dédiée au conseil en matière sociale et à l'établissement de bulletins de salaire, une équipe dédiée à l'accompagnement et au suivi de gestion (de type "family office").
- **Une forte compétence dans le domaine informatique.** BECOUCZE développe depuis de nombreuses années une approche d'audit basée sur l'utilisation d'outils informatiques dédiés (ACL).
- **Une implantation géographique régionale et parisienne :**  
Activités étendues à l'ensemble des départements des régions Pays de la Loire, Touraine, Poitou-Charentes et Région Parisienne.  
Au travers des différentes missions réalisées, BECOUCZE a une bonne connaissance des activités locales et régionales en particulier auprès des moyennes organisations.
- **Une structure juridique simple :**  
Notre activité de Commissaires aux Comptes s'exerce au travers de la société BECOUCZE, Société Anonyme au capital de 291 500 Euros, détenue à 99 % par la S.A.R.L. ACCOUNTING & REPORTING et 1 % par les 6 associés. Cette S.A.R.L. est elle-même détenue par les 6 associés directement (ou indirectement par l'interposition d'une S.C. MAGELLAN pour 25 %).  
Chaque associé personne physique, ainsi que les personnes morales BECOUCZE et ACCOUNTING & REPORTING, sont inscrits en tant que Commissaires aux Comptes auprès de la Cour d'Appel d'ANGERS.

### 1.1.2 Description du réseau en France

BECOUBE est membre du réseau CROWE HORWATH PARTENAIRES, association régie par la loi 1901, qui compte 19 membres adhérents, répartis sur 58 sites.

Ces entités sont inscrites à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elles sont toutes indépendantes et exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes.

[www.crowehorwathpartenaires.fr](http://www.crowehorwathpartenaires.fr)

### 1.1.3 Description de la gouvernance en France

La gouvernance de BECOUBE est assurée par un Conseil d'Administration qui se réunit autant de fois que la situation l'exige.

Un Comité de Direction, composé de l'ensemble des associés signataires ainsi que des (5) Managers ayant pour vocation à devenir associés dans un horizon de 2 années, se réunit chaque lundi matin pour :

- Prendre de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement interne du Cabinet,
- Matérialiser les décisions d'acceptation des nouveaux mandats,
- Valider les projets d'opinions qui seront émises sur les dossiers sensibles,
- Valider les demandes d'informations transmises par le réseau en matière d'incompatibilité.

CROWE HORWATH PARTENAIRES est une association qui a pour organes de gouvernance un Conseil d'Administration composé de 11 membres, tous associés des entités du réseau et un Bureau de 5 membres choisis parmi ceux-ci.

L'animation est assurée par un permanent et par des commissions spécialisées, notamment une commission audit - EIP. Celle-ci assure une veille technique, répond aux questions soulevées par le réseau et constitue un lieu d'échange.

Plus généralement, l'association CROWE HORWATH PARTENAIRES est dotée d'une structure d'animation chargée :

- De s'assurer du respect des règles déontologiques par les Cabinets membres,
- De vérifier l'absence de conflits d'intérêt au niveau français,
- D'assurer la liaison avec CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

## 1.2 Le Cabinet membre d'un réseau international

### 1.2.1 *Description du réseau international*

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est une association de droit suisse regroupant 150 Cabinets présents dans une centaine de pays (108) sur les cinq continents. Elle est classée 9<sup>ème</sup> réseau mondial selon le classement IAB.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est un des membres du FORUM OF FIRMS, organisation qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde.

Les métiers exercés par l'association sont les suivants :

- L'audit légal et contractuel,
- Les missions de fusion /acquisition (corporate finance),
- Les consultations en matière de risques liés à l'entreprise (risk consulting),
- Les taxes, en France et à l'étranger.

### 1.2.2 *Description de la gouvernance au plan international*

Le réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 10 personnes, tous associés de Cabinets membres. Jean-Jacques BECOUZE, associé de BECOUZE, est membre du board mondial de CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

Le Comité exécutif est basé à NEW YORK. Il est relayé par trois directeurs exécutifs ayant respectivement en charge l'Europe/Afrique (EMEA), l'Amérique et l'Asie.

Une Direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêt.

## **2 - GESTION DES RISQUES**

### 2.1 Indépendance

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein de BECOUCZE. Elle prévoit de recueillir annuellement, de la part des associés comme de l'ensemble du personnel, une déclaration formelle d'indépendance. Ce point est régulièrement abordé lors des réunions hebdomadaires faites avec l'ensemble des collaborateurs.

Le Comité de Direction valide la rotation des signataires sur les Entités d'Intérêt Public (EIP).

Lors d'une intervention sur un nouveau dossier, renseignement est pris sur les mandats de Commissaires aux Comptes et d'Experts-Comptables, tant sur ce dossier que ses filiales, afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêt.

L'acceptation des missions est formalisée dans un document signé par les associés lors du Comité de Direction hebdomadaire.

La Direction Générale de BECOUCZE confirme que ces règles d'indépendance ont été mises en place sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées.

## 2.2 Contrôle qualité

La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel. Elle s'impose :

- Au travers des normes et des codes de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes et d'Expert-Comptable,
- Par notre implication dans les instances professionnelles (Compagnie des Commissaires aux Comptes ou Ordre des Experts-Comptables),
- Du fait de la soumission des signataires de certains mandats à l'agrément de l'ACP,
- Par notre souhait délibéré de mettre la qualité au cœur de nos métiers.

Pour ces raisons, nous avons conçu l'ensemble de notre système qualité par analogie à la norme ISQC1.

Les exigences de notre métier nous conduisent à recruter des collaborateurs jeunes et de qualité dans le cadre d'une relation qui s'inscrit dans la durée. L'inscription des salariés dans le cadre du stage de l'Expertise Comptable (3 années, avec un volume d'environ 12 jours de formation par an et par stagiaire). A ce titre, 9 stagiaires sont actuellement salariés de BECOUCZE.

Le système interne d'assurance et de contrôle de qualité inclut des politiques et procédures dans les principaux domaines suivants :

Indépendance - Normes et méthodologie d'audit - Acceptation et maintien des missions - Planification et supervision des missions -  
Documentation des travaux - Confidentialité - Revue indépendante.  
Revue transversale de dossiers par les responsables qualité internes de BECOUCZE

Des contrôles de procédures peuvent être diligentés par les associations CROWE HORWATH PARTENAIRES ou CROWE HORWATH INTERNATIONAL afin de s'assurer du respect de la charte qualité. BECOUCZE a bénéficié d'un premier contrôle en 2007, préalablement à son admission au sein du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL et d'un second contrôle à la fin de l'année 2009.

Conformément à la réglementation applicable à notre profession, les Cabinets font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos instances professionnelles. BECOUCZE a fait l'objet d'un contrôle qualité diligenté par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes en 2009, en application des dispositions de l'article L. 821-7 du Code de commerce, ainsi que d'un contrôle qualité diligenté par l'Ordre des Experts-Comptables en 2010.

### 3 - ACTIVITES

#### 3.1 Chiffre d'affaires

Les Cabinets membres de CROWE HORWATH INTERNATIONAL ont réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 2 729 M\$. Le chiffre d'affaires des Cabinets membres de CROWE HORWATH PARTENAIRES s'élève à 72 M€.

Le chiffre d'affaires de BECOUCZE S.A., au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2011 (exercice de 11 mois), ressort à 6 500 K€. L'activité d'audit légal représente 47 % du montant total des honoraires de BECOUCZE (incluant 1 % de missions de commissariat aux apports ou à la fusion et 1 % de missions DDL), le solde correspondant aux travaux d'expertise comptable, de conseil et d'audit contractuel.

#### 3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du Cabinet

Le niveau de rentabilité de notre structure est un élément déterminant de son indépendance. Le niveau de dispersion des honoraires par client fait l'objet d'un examen spécifique permanent afin de s'assurer de cette indépendance au niveau économique.

#### 3.3 Liste des clients DMF (Département des Marchés Financiers)

BECOUCZE effectue une mission de contrôle légal dans les entités suivantes :

- CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU,
- AFONE,
- LeGuide.com.

#### 3.4 Liste des clients Etablissements de crédit

Notre Cabinet effectue une mission de contrôle légal dans l'entité suivante constituant un établissement de crédit : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU. Des missions de conseil sont réalisées, par ailleurs, auprès d'autres établissements bancaires.

#### **4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES**

##### 4.1 L'équipe

Au plan international, CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte 24 333 collaborateurs. L'effectif du réseau en France s'élève à 669 collaborateurs et l'audit représente 25 % de l'activité.

Notre équipe est composée de 60 professionnels répartis comme suit :

|                                |           |   |
|--------------------------------|-----------|---|
| ▪ Commissaires aux Comptes     | 6         |   |
| ▪ Managers                     | 8         | <i>Dont 4 Experts-Comptables diplômés</i> |
| ▪ Chefs de mission             | 8         |   |
| ▪ Responsables de dossiers     | 8         |   |
| ▪ Collaborateurs               | 25        |   |
| ▪ Administration & secrétariat | 6         |   |
| ▪ <b>Total</b>                 | <b>61</b> |   |

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaines de l'entreprise. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation (voir § 4.3) et sur l'évolution personnelle de chacun.

##### 4.2 Les associés

CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte 3 519 associés et CROWE HORWATH PARTENAIRES FRANCE, 80 associés.

BECOUBE comporte 6 associés ayant tous le statut social de travailleurs non salariés.

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable (plus faible). Cette dernière est fonction des résultats collectifs.

4.3 La formation continue

BECOUZE établit annuellement son plan de formation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des associés, aux collaborateurs et au personnel administratif. La responsable administrative s'assure que les actions, en matière de formation, sont conformes tant vis-à-vis des obligations réglementaires que de la politique qualité du Cabinet. En particulier, le coût investi dans la formation continue représente 9,4 % des salaires de l'exercice, dont en particulier 43 % sont constitués de coûts pédagogiques externes et 45 % de frais de personnel.

Pour assurer la cohésion des équipes et des savoirs, des formations sont faites au sein du Cabinet pour l'ensemble des collaborateurs. C'est le cas chaque trimestre sur un support acquis auprès d'un prestataire. En octobre 2010, le Cabinet a, par ailleurs, organisé 2 jours de formation (2 sessions) sur le sujet de la mise en application des NEP en 80 heures, séminaire organisé via la CNCC.

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions (CNCC, CEECCARA, CRCC, Francis Lefebvre...). Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL. Un suivi des formations homologuées et non homologuées par le Comité Scientifique de la CNCC est réalisé et déclaré auprès de la CRCC chaque année avant le 31 mars pour l'année civile écoulée.

Sur la base de ces éléments, la Direction Générale atteste que les associés ont respecté les obligations de formation prévues par les textes.

ANGERS, le 19 décembre 2011

Jean-Jacques BECOUZE  
Président

Isabelle FAUCHER  
Directeur Général